

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

ADDITIF AUX REGLES DE SELECTION

CURLING

SAISON 2016/2017

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

41-43 rue de Reuilly - 75012 Paris - FRANCE | Tél : +33(0)1 43 46 10 20 - Fax : +33(0)1 43 46 99 78 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 - SIRET : 775 722 580 000 62

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

Compétitions concernées par cet additif

- I. Championnats du Monde Double Mixte 2017
- II. Championnats d'Europe groupe C 2017
- III. Championnats d'Europe groupe B 2017 (en cas de qualification)

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

I. CHAMPIONNATS DU MONDE DOUBLE MIXTE

Dates

Du 22 au 29 avril 2017 à Lethbridge (CAN)

Critères de Participation

Pour pouvoir prétendre à une sélection, l'équipe devra :

- Avoir participé aux Championnats de France (21 au 23 octobre 2016 à Genève)
- Avoir proposé en amont un projet de performance à la DTN incluant une préparation sur et hors glace et la participation à des tournois CCT

Modalités de sélection

La DTN, à l'issue des Championnats de France, proposera une équipe à la commission de sélection.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

II. CHAMPIONNATS D'EUROPE (groupe C)

Dates

Du 6 au 13 mai à Andorre (AND)

Critères de Participation

Pour pouvoir prétendre à une sélection, l'équipe devra :

- Avoir gagné les Championnats de France (11 au 13 mars 2017 à Genève)
- Avoir proposé en amont un projet de performance à la DTN incluant une préparation sur et hors glace et la participation à des tournois internationaux

Modalités de sélection

La DTN, à l'issue des Championnats de France proposera une équipe à la commission de sélection.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

41-43 rue de Reuilly - 75012 Paris - FRANCE | Tél : +33(0)1 43 46 10 20 - Fax : +33(0)1 43 46 99 78 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 - SIRET : 775 722 580 000 62

III. CHAMPIONNATS D'EUROPE (groupe B) en cas de qualification

Dates

Du 17 au 25 novembre 2017 à St Gallen (SUI)

Critères de Participation

Pour pouvoir prétendre à une sélection, l'équipe devra :

- Avoir gagné les Championnats de France (11 au 13 mars 2017 à Genève) et obtenu la qualification lors des Championnats d'Europe groupe C
- Avoir proposé début juillet 2017 un projet de performance à la DTN incluant :
 - o une préparation hors glace hebdomadaire de juillet à novembre 2017
 - o une préparation sur glace (3 séances par semaine) incluant des entraînements sur une glace de qualité mensuellement en Suisse dès le mois d'août
 - o la participation à des tournois internationaux de bon niveau
- Avoir participé au regroupement organisé par la DTN en août et en septembre avec 2 ou 3 équipes françaises sélectionnées

Modalités de sélection

La DTN, en fonction du comportement de l'équipe pressentie, proposera une équipe à la commission de sélection au plus tard le 15 octobre.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.